

ASSOCIATION DES AMIS DU PNR DES GARRIGUES

Rapport moral et d'activités 2017

L'année 2017 et le début de l'année 2018 ont été marqués par des avancées importantes pour le projet de PNR. Plusieurs municipalités (une quarantaine dans le périmètre) ont confirmé leur engagement pour la création d'une association de préfiguration destinée à réparer un projet de charte.

Plusieurs communes importantes, dont Uzès ne se sont pas encore prononcées, mais nous avons bon espoir que la situation évolue favorablement dans un très proche avenir.

L'APREG rappelle avec force sa neutralité politique. Son seul but est d'aboutir à la création du PNR dont l'opportunité a été confirmée par l'étude de faisabilité. L'APREG espère que l'association de préfiguration qui sera chargée de l'élaboration du projet de charte aboutisse rapidement et rassemble toutes les forces vives du territoire dans exclusive.

Après une campagne de communication soutenue (épaulée par des membres engagés et très actifs) et de nombreux contacts médiatiques et politiques, l'association a essayé de favoriser une solution qui rassemble tous les élus pour la défense de l'intérêt commun.

L'APREG souligne le travail important et de qualité fourni par le SMGG et sa bonne collaboration avec le syndicat pour faire avancer ce dossier. Elle souhaite que toutes les entités administratives qui peuvent jouer un rôle se concertent et travaillent dorénavant ensemble. Elle insiste pour que le souci de simplification et d'efficacité qu'elle a toujours prôné guide les responsables politiques

En 2017 et début 2018, l'association a poursuivi sa consolidation en accueillant de nombreux nouveaux membres et en décidant de s'engager dans une politique de relations publiques dynamique afin que la société civile joue son rôle de proposition.

Activités de l'association

Réunions/Décisions statutaires

Depuis la dernière AG en mai 2018, l'association a tenu 5 CA et son AG.

Un Règlement intérieur a été adopté pour préciser le mode de fonctionnement de l'association et la composition ainsi que le fonctionnement du groupe d'experts.

Le groupe d'experts a été créé. Il comporte une trentaine de membres spécialisés dans des domaines particuliers (agriculture, environnement, administration...). Ces experts seront mobilisables lors de la création de la charte pour concourir à sa rédaction.

Production de matériel d'information

Les flyers imprimés en 2018 ont été distribués.

Presse

Réunions d'information

Colloques

Les associations membres se sont associées à notre action en organisant des réunions d'information, voire des évènements très ciblés et d'importance, telle que les Rencontres du Pont du Gard qui non seulement ont eu un impact médiatique important, mais ont contribué à la meilleure connaissance du PNR, à des échanges fructueux entre acteurs locaux et nationaux et ont envisagé certaines des actions qui pourraient être engagées dans le cadre du PNR.

Outils d'information

Le compte Facebook a été tenu à jour par le Président

Le site internet « lesamisdupnrdesgarrigues.org » a été créé. Ce site d'information est très complet. Il contient des informations sur la vie de l'association, l'évolution du projet (et en particulier une carte interactive) et le mode de fonctionnement des PNR. C'est un outil de dialogue avec les adhérents et toute personne intéressée par le projet de PNR. La création de ce site a nécessité une très grande mobilisation de plusieurs membres du bureau et en particulier de Sandrine Faivre qui s'est considérablement investie dans ce travail. Les retombées que nous avons eues sur ce site sont unanimement élogieuses.

Demande d'agrément environnement

Après dépôt d'un dossier complet et rencontre avec le Secrétaire Général de la Préfecture, le Préfet du Gard a accordé l'agrément environnement à l'association le 7 décembre 2018.

Campagne d'adhésions

L'association a fermement poursuivi sa consolidation en 2017 par rapport à 2016.

Le nombre de membres cotisants est passé de :

- 9 à 16 pour les associations et socio-professionnels et de
- 21 à 79 pour les particuliers

Subventions

Le Président du Conseil départemental a accordé une subvention de 400€ à l'association en 2018. Cette subvention a été intégralement utilisée pour la création du site internet.

Finances

- Le compte d'exploitation de l'année 2017 qui sera présenté par le trésorier fait apparaître des charges de 4372€ (essentiellement liées à la production de flyers et aux réunions d'information) et un produit de 5138€ (subventions et cotisations des membres) permettant de dégager un excédent de 766€. Une réserve de 512€ des exercices antérieurs permet de commencer l'année 2018 avec une réserve 1278€.

- Pour faciliter les adhésions en ligne, l'association a ouvert un compte à Helloasso qui permet de régler directement la cotisation par carte bancaire, par virement ou par chèque.
-

Résultats

Le nombre d'adhérents de l'association a augmenté de manière significative, il est en progression continue depuis la création en 2014.

La distribution de 50.000 flyers dans les boîtes aux lettres et les nombreuses réunions d'information ont permis de toucher un large public. Il faut souligner l'engagement de plusieurs associations membres sans lesquels une telle activité aurait été impossible.

Une quarantaine de communes se sont prononcées en faveur de la constitution d'une association de préfiguration (carte).

Enjeux

Sur de nombreux dossiers actuels, il est évident que l'existence d'un PNR permettrait de mieux organiser notre avenir (multiplication des centrales photovoltaïques dans la garrigue, tourisme, politique culturelle, politique touristique, avenir agricole...).

Programme 2018

L'APREG fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'association de préfiguration regroupant la grande majorité des communes du périmètre d'étude se concrétise avant la fin de l'année et que réel travail de conception puisse commencer.

Le rôle et l'activité de l'association devraient évoluer si l'association de préfiguration est créée. Tout en consolidant sa présence sur le terrain, l'association devra être à l'écoute des citoyens pour recueillir leurs souhaits dans les différents domaines d'activité du PNR. Elle devra par la suite transmettre ses souhaits à l'association de préfiguration pour nourrir le projet de charte.

Le groupe d'expert sera structuré pour apporter son concours aux travaux de conception de la charte. Les associations membres seront sollicitées dans leur domaine de compétence pour apporter l'expertise nécessaire (ex. CITRE pour l'énergie)

L'association doit poursuivre sa consolidation en s'élargissant à de nouveaux membres.

Les outils d'information et de concertation grand public seront développés pour mieux informer sur les développements en cours et pour recueillir les avis.